

DÉCRYPTAGE À L'INTERNATIONAL

LA CONFORMITÉ
DES PROGRAMMES
D'ASSURANCE
INTERNATIONAUX



ETAT DES LIEUX



90 %

Part des pays qui exigent des polices locales (dont 99,9 % des pays qui ont un intérêt industriel).

Source : HMN & Partners



75 000 €

Ce que risque un assureur en France (art. L. 310-27, code des assurances), s'il pratique une couverture dans un pays où il n'est pas agréé localement.

Source : Droit français des assurances



4 900

Nombre de groupes français, hors secteur bancaire, implantés à l'étranger.

Source Insee 2017



45 500

Nombre de filiales à l'étranger d'entreprises françaises

Source Insee 2018



190

Nombre de pays dans lesquels les groupes français sont implantés.

Source Insee 2018

LA CONFORMITÉ D'UN PROGRAMME D'ASSURANCE INTERNATIONAL

Il existe de nombreux contrats d'assurance qui couvrent toutes les entités d'un groupe qu'elles soient en France ou à l'étranger, sans polices locales.

C'est typiquement le cas des contrats d'assurance D&O.

Dans certains pays, les polices étrangères ne sont pas autorisées (le « non admis » n'est pas admis), et il est donc impossible en cas de sinistre de verser une indemnité localement. Dans ce cas, le sinistre est réglé directement auprès du souscripteur en France selon la « Financial Interest Clause » (la FINC).

Cette solution reste risquée et incomplète car :

- ▶ Elle ne permet pas de prendre en charge les frais de représentation juridiques locaux ni l'indemnisation du dirigeant local directement
- ▶ Les parties prenantes locales (filiale, courtier et assureur) s'exposent à des risques de sanctions financières
- ▶ Le transfert de l'indemnité perçue par la maison-mère à sa filiale étrangère peut être perçu comme un salaire et faire l'objet d'importantes taxes

LES ACTEURS DE LA CONFORMITÉ

DES PROGRAMMES D'ASSURANCE INTERNATIONAUX



LES COMPAGNIES D'ASSURANCE

Lors de l'étude de marché, le courtier doit s'assurer que les compagnies d'assurance avec qui il pense placer le programme international dispose d'une licence pour opérer dans les pays d'implantation du client.

L'assureur peut avoir son propre réseau ou s'appuyer sur une compagnie d'assurance partenaire agréée localement qui pratiquera pour lui du fronting.



LE COURTIER

Lors du placement d'un programme international, indépendamment de la ligne d'assurance, le courtier réalise un travail préparatoire prépondérant pour la bonne mise en œuvre du futur programme :

1. **Référence** les pays d'implantation du client et identification de la typologie des activités exercées (production, stockage, administratif, facturation, boîte postale...)
2. **Vérifie** la nécessité ou non de placer une police locale en fonction de la législation locale (le non-admis est-il autorisé ?)
3. **Cartographie** la présence géographique des partenaires du réseau, notamment dans les pays où une police locale est nécessaire
4. **Analyse** les compétences des partenaires locaux afin de s'assurer qu'ils disposent des expertises et capacité d'accompagnement du client local
5. **Met en place** un accord bilatéral avec un courtier local en cas d'absence du réseau dans un des pays d'implantation



LE COORDINATEUR

Le coordinateur international est la pierre angulaire du bon fonctionnement de ce process multipartite.

Il doit non seulement veiller à une émission correcte des polices, mais également à leur conformité.

A titre d'exemple, certains pays sont "cash before cover" : pas de paiement de prime, pas de garantie. Le coordinateur doit donc s'assurer du paiement de la prime avant la prise d'effet des garanties.



LE RÉSEAU

Le courtier local :

- ▶ Informe Servyr sur les obligations réglementaires locales (assurances ou garanties obligatoires, autorisation du non admis, etc.) et pratiques du marché
- ▶ Représente localement et assiste Servyr lors du processus de mise en place du programme

ET SERVYR DANS TOUT ÇA ?

Vous l'aurez compris, nous disposons d'une équipe dédiée qui travaille sur la mise en place de programmes internationaux sur l'ensemble des lignes d'assurance, en plaçant la conformité au cœur de ses préoccupations.

Avec nos réseaux, nous sommes en mesure d'accompagner nos clients dans plus de 120 pays à travers le monde, et nous suivons de près et avec eux l'évolution de la législation locale sur les assurances.